



Conseil de quartier d'Ergué-Armel

Compte-rendu de la plénière du mardi 12 novembre 2019

Présents : 22 membres
Excusé (s) : 3 membres
Secrétaire : Jacky Frémy

★ ★ ★

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu de la plénière du 1^{er} octobre 2019
- 2- Bilans divers
 - Les voies douces
 - La lutte contre les mégots
 - La sécurité aux abords des écoles
- 3- Sujets divers :
 - Barbecues collectifs sur l'espace public
 - Quelles mesures proposées pour que les conseils de quartier se rapprochent de la population et des jeunes ?
 - Passages piétons en 3D
- 4- Délibération communautaire
- 5- Actualités
- 6- Derniers rendez-vous
- 7- Pot de l'amitié

1- Validation de la dernière plénière

Le compte-rendu de la plénière du 1^{er} octobre 2019 est validé à l'unanimité.

2- Bilans divers

2a- Les voies douces

Quelques réponses ont été rapportées par les services de la ville :

Travaux effectués :

- Un zebra a été tracé pour limiter la circulation à une voie et réduire la vitesse sur le centre du [rond-point de Croas ar Plouz](#). L'aménagement autour de rond-point permet maintenant le passage des personnes à mobilité réduite.

- La place du marché Victor Schoelcher vient d'être réaménagée, ce qui n'empêche pas le stationnement intempestif des voitures le long de l'avenue du Braden sur les espaces verts, les jours de marché. Malgré l'intervention de l'association des Habitants du Braden auprès des propriétaires de voitures mal garées, l'incivilité perdure. Beaucoup de monde fréquente ce marché le dimanche matin.
- Les arbres ayant été abattus, les trottoirs de l'avenue Léon Blum permettent maintenant le passage des personnes à mobilité réduite.
- L'aménagement du chemin entre la Vieille Route de Rosporden et la route du Petit Guelen a été réalisé.
- L'élagage des arbres de la Vieille Route de Rosporden a aussi été fait.
- La suppression des chicanes cyclistes a été réalisée au Braden
- L'étude est en cours concernant la demande de panneaux indicateurs pour signaler la suite de la piste cyclable au carrefour près du restaurant des Vieilles barriques où de nombreux camions sont garés sur l'accotement

Demandes de travaux imprécises :

- Sur la continuité du chemin de Locmaria Hent (voie romaine) vers Hent Bihan Locmaria Lann ? Si c'est le cas, un courrier sera envoyé au propriétaire
- Sur le jalonnement boulevard Léon Blum pour signaler les voies douces du rond-point d'Ergué-Armel par le contournement nord
- Sur une liaison entre la Vieille Route de Rosporden et la route du Petit Guélen pour accéder aux lignes de bus A et 5 ?

Demandes de travaux sur la voie départementale 785 non résolues à ce jour

- Remise en état d'un signal lumineux
- Protection des piétons et des cyclistes sur le pont de Poulguinan
- Traversée piétonne dangereuse le long du boulevard de Poulguinan pour regagner le magasin Carrefour → Dans l'attente de la validation par la préfecture

2b- La lutte contre les mégots

Depuis la dernière plénière, 15 bureaux de tabac ont reçu la visite d'un membre des conseils de quartier, à charge pour eux de sensibiliser leurs clients fumeurs en distribuant gratuitement les derniers cendriers de poche achetés par le service de la démocratie de proximité. Deux entreprises ont été démarchées dans le cadre du mois sans tabac. 5 500 cendriers de poche ont été distribués à ce jour.

Cette campagne engagée par Silvalodet et le conseil de quartier du Centre-ville devrait, normalement, perdurer l'année prochaine.

2c- La sécurité aux abords des écoles

Les flyers validés par le conseil de quartier d'Ergué-Armel, sont actuellement distribués dans 5 écoles publiques de la ville : Émile Zola, Victor Hugo, Pauline Kergomard, Yves Le Manchec et Ferdinand Buisson. Ce sont les premières écoles démarchées par les responsables de secteur périscolaire au regard de l'importance des problèmes de circulation qu'elles soulèvent aux heures d'entrées et de sorties des élèves. L'objectif est d'informer progressivement tous les directeurs d'établissements sur ces problèmes d'incivilité récurrents.

3- Sujets divers

3a- Barbecues collectifs sur l'espace public

Les membres présents du conseil de quartier d'Ergué-Armel émettent des réserves sur l'installation d'un barbecue collectif sur l'espace public, ce sujet étant proposé à 3 conseils de quartier suite à sa présentation au maire le 1^{er} octobre dernier, par le conseil de quartier de Penhars.

- Réserves → Dangereux
 → Qui gère l'entretien et la remise en état d'un barbecue au charbon de bois ?
 → Qui le nettoie ?
 → Comment partager le barbecue avec des personnes de religions différentes ?
 → L'utilisation d'un barbecue commun dans un camping n'est déjà pas très probant
 → Il est souhaitable que le barbecue soit géré par une MPT et/ou une association de quartier avec un responsable...
 → Que se passe-t-il si le barbecue est utilisé à n'importe quelle heure ?
 → Peut-il être installé à titre expérimental ?
- Pour → Permettre à ceux qui n'ont pas de barbecue ou de jardin de pouvoir faire une sortie en famille et de profiter d'un espace partagé en plein air
 → Cet espace aménagé ramènera peut-être de la convivialité au sein du quartier concerné
- Autre mode → Barbecue solaire transportable
 → Plancha connectée dans un parc historique de la ville de Rennes



- Remarques → S'informer sur les retours d'expériences des villes qui en ont installés sur l'espace public comme à Nantes dans l'hyper centre...
 → Depuis une quinzaine d'année, un barbecue est installé à Prat Maria
 → Si cet espace est laissé sans nettoyage par des utilisateurs non respectueux (bouteille cassée par exemple et verre non ramassé), qui est responsable d'une blessure hypothétique d'un enfant ?
 → Si une concertation avec les habitants, les jeunes et les MPT est amené progressivement sur l'intérêt d'installer un barbecue dans son quartier, ne sera-t-il pas davantage respecté par la population ?
 → Un lieu fréquenté est plus facile à surveiller...

- Lieux → Creac'h Gwen où le public nombreux et varié, est éloigné de toute habitation
 → Vallon Saint Laurent

3b- Passages piétons en 3D

Dans le cadre du sujet « Agir contre les incivilités » et notamment la réduction de la vitesse, sujet choisi par les membres du conseil de quartier d'Ergué-Armel, il a été évoqué l'aménagement d'un passage piéton en 3D.

Une vingtaine de villes en France (Troie, Chartres, Calais, Montauban, Miramas, Nantes...) ont installé ce type de passages piétons dans certaines zones dangereuses. Leurs coûts d'aménagement peuvent varier suivant le revêtement de la voirie, car il faudra jouer avec les couleurs (coûts variables).

Les conducteurs ne s'arrêtent pas tous aux passages piétons, malgré la sanction des six points de moins, notamment aux abords du rond-point de Croas ar Plouz, en face la mairie annexe. Les membres demandent que les passages piétons existants soient repeints en priorité avant ce projet en 3D.

Les 3 emplacements existants qui pourraient accueillir un passage piéton pour améliorer la sécurité des piétons, sont :

- Sur la Vieille route de Rosporden, en bas, [près du rond-point de l'Eau Blanche](#)
- Sur l'avenue Léon Blum, en face le stade de l'ASEA et de la rue Rozolen
- En face la [rue de Belle Ile en Mer et l'avenue Léon Blum](#)

3c- Quelles mesures proposées pour que les conseils de quartier se rapprochent de la population et des jeunes ?

En préambule, plusieurs questions ont été soulevées :

- « Quelle est la réelle motivation des membres du conseil de quartier ? Pourquoi sommes-nous là ? » Ces deux questions ont été soulignées par un membre du conseil de quartier arrivé en cours de mandat. Si la personne préfère rester anonyme et ne veut pas se présenter comme membre d'un conseil de quartier, comment peut-elle accomplir sa mission et être un relais fiable des problèmes relevés au sein de son quartier ?
- Est-ce que la population est au courant de l'existence et du travail effectué par les conseils de quartier ? Comment se faire connaître ? Comment peut-on associer les habitants à la vie de leurs quartiers et donc, aux choix des sujets des conseils de quartier ?
- Sommes-nous si représentatifs que ça ?
- Est-ce que les membres des conseils de quartier veulent bien aller à la rencontre de leurs voisins ?
- Est-ce que le poids des associations n'est pas trop important ?
- Quel est le risque d'être connu en tant que membre d'un conseil de quartier ?
- A quel âge peut-on faire partie d'un conseil des jeunes ?

- Comment inciter les jeunes à participer à un conseil de jeunes ? A quelle période de l'année peut-on s'adresser à eux ?

Quelques réponses :

- Une communication spécifique a été mise en place lors de chaque inscription aux conseils de quartier : flyers disponibles dans tous les lieux publics, site internet de la ville, le bimensuel de Quimper Bretagne Occidentale « le Mag »
- Les quelques jeunes qui se sont inscrits dans les conseils de quartier, n'assistent plus aux séances du fait qu'ils sont partis faire leurs études à l'extérieur de Quimper.
- Imaginer des réunions publiques sur des thèmes précis
- Avoir plus de communication en amont entre les conseils de quartier et les élus

Plusieurs remarques :

- Un membre exprime le fait que sa disponibilité ne lui permet pas d'apporter le temps nécessaire pour jouer un rôle actif et intéressant au sein de ce conseil de quartier. Toutefois, il regrette certains propos fermés vis-à-vis des jeunes qui ne présentent aucun caractère constructif pour faire évoluer l'incivilité de quelques-uns. Si nous partons du principe que les choses vont dégénérer, on ne peut alors, plus rien proposer, alors que si nous recréons des endroits où il y a un peu de bazar, un travail d'accompagnement auprès des jeunes sera certainement plus facile à maîtriser et plus positif que sur de multiples endroits non identifiés.
- Un autre membre note également que le dialogue est parfois difficile et malheureusement négatif. Le manque d'idées positives le gêne aussi.
- Le conseil départemental instaure des réunions spécifiques pour les jeunes sur des thèmes précis.
- Mettre en place d'un projet tuteuré avec des jeunes pour une meilleure communication sur « Comment faire connaître les conseils de quartier à Quimper ? »
- C'est aux jeunes de proposer des thèmes qu'ils souhaiteraient aborder, la difficulté étant de les amener à venir et à s'intéresser à la vie de la cité.
- La solution ne peut venir que des habitants, à condition qu'ils soient tolérants.
- le règlement intérieur a été élaboré lors de la 1ère mandature avec des représentants de chaque conseil de quartier et les élus de quartier. Il a d'ailleurs été reconduit sans modification, lors de la 1ère plénière de la 2ème mandature par les membres des 4 conseils de quartier.
- Le règlement n'a jamais interdit les membres des conseils de quartier de se faire connaître de leurs voisinages. L'information peut être reléguée par chacun.

- Les sujets peuvent être amenés en fin de plénière, auprès des membres du collectif d’animation et/ou auprès de Jacky Frémy. Lors de cette mandature, seul un sujet sur les ondes a été refusé par le collectif d’animation.
- L’objectif des conseils de quartier qui ne sont pas des contre-pouvoirs, est de débattre sur des sujets variés, choisis par les membres, dans le but d’aboutir à des propositions d’intérêt général qui pourraient, sous réserve, être acceptées par les élus et être validées en fonction du budget requis et des priorités du moment de l’équipe municipale en place. Au regard des 18 millions d’euros non versés par l’État depuis le début de ce mandat, chaque dépense est étudiée avant d’être priorisée et présentée devant les instances délibératives. Les habitants devraient être de plus en plus sollicités pour participer à des initiatives concrètes visant à améliorer la vie des concitoyens comme l’ont fait les conseils de quartier avec la lutte contre les mégots, la journée de ramassage des déchets ou la prise de conscience par les parents d’élèves d’une meilleure sécurité aux abords des écoles.
- Au vu de la multitude de thèmes abordés au sein des conseils de quartier, Jean-Jacques Le Borgne souligne la difficulté des élus pour prendre tous les sujets débattus en compte, notamment dans le contexte actuel. Il rappelle qu’il est nécessaire de présenter des dossiers construits pour que les membres des conseils de quartier soient entendus et que les élus se sont souvent déplacés avec les services référents.
- A ce jour, une minorité des membres présents vont sur le site de la ville et/ou de Quimper Bretagne Occidentale. Seulement quelques personnes ont installé l’application Quimper + sur leurs Smartphones.

4- Délibération adoptée au conseil communautaire

Création d’un service commun de restauration collective

Quelques membres sont allés visiter la cuisine centrale du Symoresco. Elle sera dissolue à compter du 1^{er} janvier 2020. Le service commun de restauration collective qui va lui succéder, permettra un élargissement du territoire desservi avec une optimisation des capacités de production de la cuisine centrale, garantissant ainsi la pérennité du service.

5- Présentation des actualités

5a- Actualités de quartier :

- | | |
|--|-------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Amitié-Peinture et les œuvres des artistes | 19/10 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Vingt-trois arbres abattus pour refaire le trottoir | 22/10 |
| <input checked="" type="checkbox"/> « A vous de jouer » » Une invitation de Jules Vernes
<i>Environ 3500 personnes se sont déplacées à cette manifestation proposée par la MPT d’Ergué-Armel.</i> | 09/11 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Locmaria. Une étape cruciale | |

Présentation du film mis en ligne sur le site de la ville, suite à la réunion publique de vendredi dernier sur les prochains aménagements prévus sur le quartier :

- achever l'esplanade Jules Verlingue avec 31 places de parking aménagées dans le prolongement de la venelle de la Faïence (accessible normalement fin janvier)

- rénovation de la place du Styvel au 1^{er} semestre 2020
- travaux de réfection de l'église de Locmaria (durée 8 à 10 mois)
- aménagement par la place Bérardier en 2021-2022
- terminer par l'amélioration de la voirie au-delà du Prieuré

Le projet a pris du retard du fait des fouilles archéologiques engendrées sur ce site historique, du mauvais temps et des dotations de l'État en diminution.

- ☑ Centrale photovoltaïque. L'appel à projet lancé 12/11
Elle sera installée sur l'ancienne déchetterie de Kerjéquel.

5b- Informations générales :

- ☑ Il milite pour plus de sécurité à vélo en ville 16/10
- ☑ Que devient l'ancien office de tourisme ?
La moitié du bâtiment est actuellement utilisée comme salle de pause par les autocaristes. Cet accueil favorise la venue de tours opérateurs.
- ☑ Route de Brest. La maison des gardiens bientôt en travaux 17/10
- ☑ Clinique mutualiste de Kerlic. « Un outil ultramoderne »
- ☑ Cheval de labour. Un label d'encouragement 18/10
Dans le cadre de la propreté, les membres du conseil de quartier du centre-ville de la 1^{ère} mandature avait évoqué le ramassage des déchets avec une carriole hippomobile dans le centre historique.
- ☑ Les foyers jeunes s'ouvrent aux seniors
- ☑ Éperon de Gourmelen. 340 logements sur 8 hectares 19/10
- ☑ Moulin Vert. Un nouveau parc d'éco pâturage
Une quarantaine de personnes ont assisté à la réunion publique du 24 octobre où il a été réclamé une 2^{ème} clôture pour les promeneurs en situation de handicap qui habitent le secteur (clôture électrique initialement prévue pour garder les moutons) et un grand jeu en bois.
- ☑ Penhars. Le Graff pour respecter l'environnement
Afin de mieux respecter l'environnement du quartier, la MPT de Penhars invite chaque année un graffeur étranger pour initier les enfants à cet art de la rue. Ce projet de Street Art nécessite une bonne anticipation des acteurs car l'utilisation d'un mur sur un bâtiment doit être avalisée par les propriétaires qui se réunissent en général une seule fois par an, lors de la réunion du syndic de copropriété.
- ☑ Ehpad de Kermoisan. Un projet « avant-gardiste » 24/10
- ☑ La mairie peut aider à financer des travaux
- ☑ Ligne Quimper-Orly : Chalair se veut rassurant 25/10
- ☑ Galerie Kéréon. La petite maison fait de la résistance 26/10
- ☑ Noël sur les façades, place Saint Corentin
- ☑ A Kérroué, les riverains voient enfin la lumière 28/10
- ☑ Démographie. Deux fois plus de bretons en 200 ans 30/10

- | | | |
|-------------------------------------|---|-------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | Cuzon. Projet de lotissement dans un quartier enclavé | 31/10 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Déchets. Des poubelles grises plus légères | 07/11 |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Les huit commandements du zéro déchet
<i>23 et 24 novembre, place Saint Corentin</i> | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Un chantier pour rénover un lavoir abandonné de Kermabeuzen | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Rocade de Kermoyan. Bientôt réaménagée | 11/11 |

6- Derniers rendez-vous

Visite de la Maison du patrimoine : le mercredi 20 novembre 2019 à 18h

La Maison du patrimoine s'est installée il y a 15 ans dans l'Hôtel de Boisbilly pour y exercer ses nombreuses activités autour de la protection et de la valorisation du patrimoine de Quimper. Que diriez-vous de découvrir l'envers du décor de ce monument qui surplombe la Place au Beurre ?

Fin de la mandature : le mercredi 27 novembre 2019 à 18h à l'Hôtel de ville et d'agglomération de Quimper

Concours « Dessine-moi Noël »

- ↳ du 23 octobre au 11 décembre 2019,
- ↳ 4 membres volontaires du conseil de quartier d'Ergué-Armel se retrouveront pour délibérer le vendredi 13 décembre 2019 à 14h à la mairie annexe, avenue Léon Blum.
- ↳ Remise des prix le mercredi 18 décembre 2019 à 16h30 à l'Hôtel de ville et d'agglomération.

Corine Nicolas clôt la séance à 22h, après avoir remerciés les membres de leurs participations. Chacun est ensuite convié à prendre le pot de l'amitié.

Le secrétaire de séance
Jacky Frémy